

belle figure dans la Republique Romaine, pour n'en pas dire un mot. Voici ce qu'en raporte Monsieur de Valois d'essentiel dans une Histoire complete qu'il en donna à l'Academie en 1707.

Des Censeurs Romains.

C'EST fut Servius Tullius sixième Roy des Romains, qui, au commencement de son Regne institua le Cens ou dénombrement l'an de Rome 177. & cela pour deux raisons également sages & utiles, l'une pour connoître d'un coup d'œil les forces de son Royaume, l'autre pour engager les Sujets à fournir chacun selon son pouvoir, de quoi subvenir aux besoins de l'Etat. Il ordonna à tous les Citoyens de venir inscrire leurs noms, & de déclarer leurs âges, la qualité de leurs peres & meres, les noms de leurs femmes & de leurs enfans, & de faire un dénombrement exact de tous les biens qu'ils possédoient. Et afin que ses ordres fussent exécutez plus ponctuellement, il publia une Loi, qui portoit que celui qui ne seroit pas venu s'inscrire dans le jour marqué, seroit battu de verges & vendu comme Esclave. Les Romains se hâterent d'obéir aux ordres de Servius Tullius. Ce Prince les distribua par classes & par centuries, & les chargea de payer chacun à proportion de son revenu, une certaine somme pour les necessitez de l'Etat. Il leur enjoignit ensuite de se trouver tous en armes au point du jour dans le champ de Mars, la Cavalerie & l'Infanterie separez par centuries : puis y ayant lui-même rangé cette Armée en Bataille, il en fit la revûe, & la purifia par le

*Extrait
d'une Dissertation de M.
de Valois sur
les Censeurs
Romains.*